

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 janvier 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 31 janvier 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 janvier 2017

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – EXONERATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE LOTISSEMENT "LE FIEF COUTANT II" SUR LA COMMUNE D'ECHIRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Jeanine BARBOTIN, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Dominique JEUFFRAULT, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marie-Chantal GARENNE à Alain BAUDIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Yvonne VACKER, Josiane METAYER à Elodie TRUONG, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORSTEL, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sebastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 30 JANVIER 2017

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – EXONERATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE LOTISSEMENT "LE FIEF COUTANT II" SUR LA COMMUNE D'ECHIRE

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 14 décembre 2015, portant "compétences relatives au droit de préemption urbain, modalités de délégation du droit de préemption urbain" ;

Vu la demande de la commune d'Echiré du 25 novembre 2016 relative à l'exclusion du droit de préemption urbain sur les terrains du lotissement privé "Le Fief Coutant II";

Afin de faciliter les démarches administratives liées à la vente des terrains du lotissement "Le Fief Coutant II" sur la commune d'Echiré, il est proposé de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des terrains de ce lotissement.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Exonérer les terrains, du lotissement « Le Fief Coutant II » (plan annexé), situés sur la commune d'Echiré, du droit de préemption urbain pour une durée de 5 ans,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

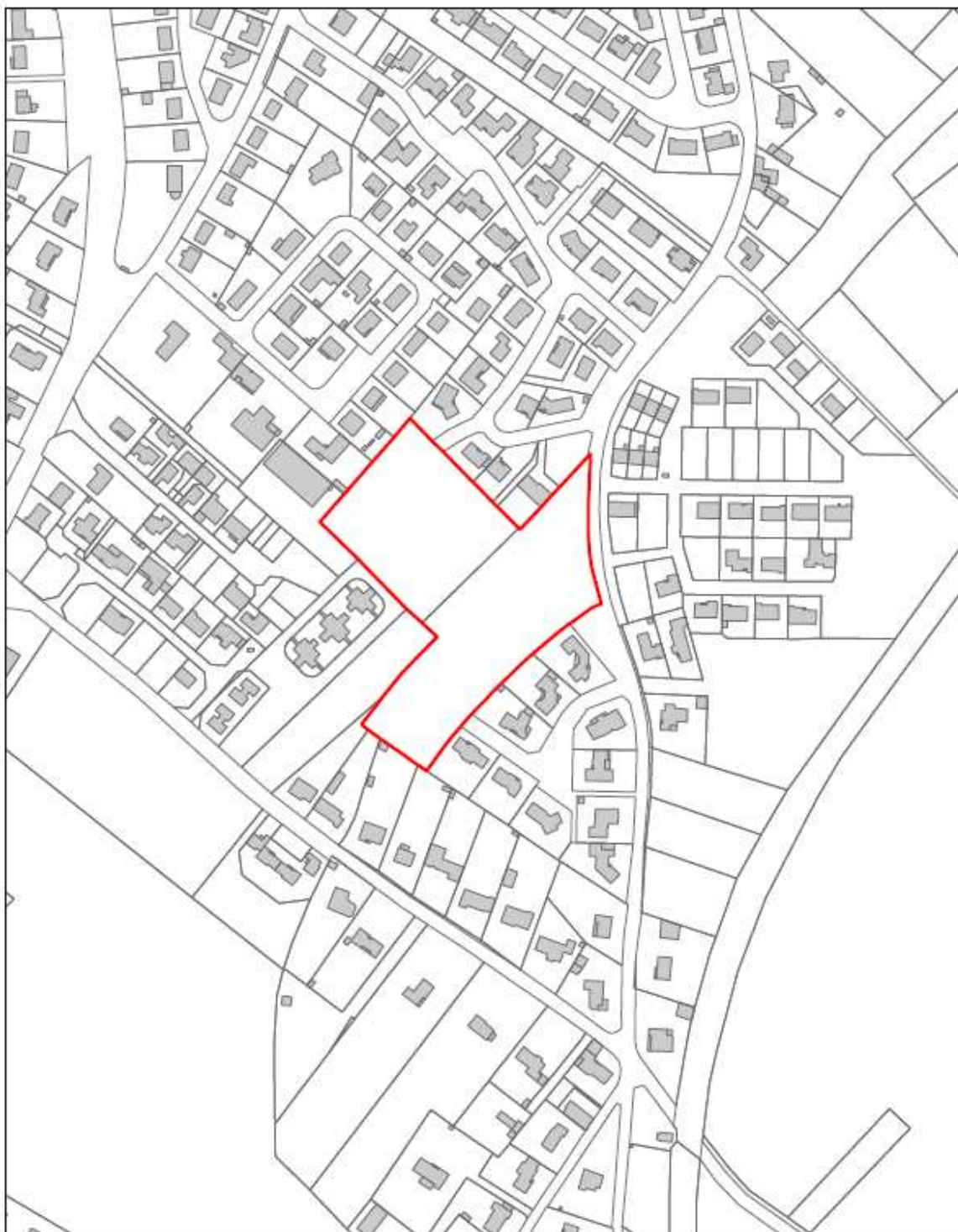
Jacques BILLY

Vice-Président Délégué

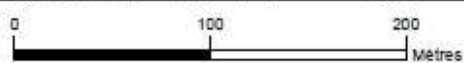
Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170130-C18-01-2017-DE
Date de télétransmission : 06/02/2017
Date de réception préfecture : 06/02/2017



COMMUNE D'ECHIRE
Exonération du droit de préemption urbain sur le périmètre du lotissement :
Fief Coutant II (PA07910916X0001)



Réalisation : CAN
Fond de plan : Cadastre © 2016 DGFIP



6/12/2016

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170130-C18-01-2017-DE
Date de télétransmission : 06/02/2017
Date de réception préfecture : 06/02/2017